



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du :	Vendredi 23 mai 2025
À :	11h30 - Visioconférence
Présidence :	M. Philippe DIALLO
Présents :	MMES. Pierrette BARROT, Pauline BLONDEAU, Sabine BONNIN, Elodie CROCQ, Pascale EVAIN, Nicole ISAC, Véronique LAINE, Elisabeth LOISEL, Joëlle MONLOUIS et Aline RIERA MM. Jean-Michel AULAS, Pierrick BERNARD-HERVE, Cédric BETTREMIEUX, Jean-François CHAPPELLIER, Claude DELFORGE, Alexandre GOUGNARD, Jean-Claude LEFRANC et Baptiste MALHERBE
Excusés :	MMES. Charlotte LORGERE, Virginie MOLHO et Hélène SCHRUB MM. Marc KELLER, Vincent LABRUNE et Pascal PARENT
Assistent à la séance :	MME. Audrey FAYO MM. Jean-François VILOTTE, Martin GUIVARC'H, Erwan LE PREVOST et François VASSEUR

I. Approbation des procès-verbaux

1) Procès-verbal du Comité Exécutif du 12 mai 2025

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de sa réunion du 12 mai 2025.

2) Procès-verbal du BELFA du 9 avril 2025

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du BELFA du 9 avril 2025.

II. Affaires administratives

1) Approbation d'un contrat de partenariat

François VASSEUR présente une proposition de *namings* de la Coupe de France masculine par le Crédit Agricole. Celle-ci serait signée pour 3 saisons, à compter de l'édition 2025/2026.

Le Comité Exécutif approuve la signature de ce contrat, qui conforte l'engagement durable du Crédit Agricole aux côtés de la FFF, de ses équipes et de ses compétitions.

Philippe DIALLO se félicite de cet accord, qui sera officialisé en marge de la finale du samedi 24 mai. Selon lui, ce partenariat concrétise la volonté de valoriser la Coupe de France qui se trouvait au cœur du programme de mandature. Le *namings* de la compétition constitue également un signal positif en vue du lancement d'une consultation pour sa diffusion à compter de la saison 2026/2027.

Un point d'information sur le dispositif événementiel de la finale de Coupe de France est également présenté au Comité Exécutif.



2) Validation des conventions de prêt avec les Ligues ultra-marines

Audrey FAYO présente un projet de convention de prêt à destination des Ligues ultra-marines. Ce dispositif vise à offrir aux ligues concernées une facilité de trésorerie, en contrepartie d'une mission d'accompagnement visant à rétablir leur situation financière.

Le prêt ainsi proposé porte sur un montant de 150 000 €, remboursable sur 3 saisons. En parallèle, la FFF s'engage à identifier un cabinet externe pour accompagner la mission d'audit.

A date, les Ligues de Guadeloupe et de Martinique ont soumis leur candidature.

Le Comité Exécutif approuve l'octroi des prêts à ces deux Ligues et, dans l'attente d'un retour de la Ligue de Guyane, valide la mise en réserve des fonds qui lui seraient destinés.

3) Projet immobilier de la Ligue Centre-Val-de-Loire

Audrey FAYO présente un projet immobilier soumis par la Ligue Centre-Val-de-Loire au Comité Exécutif, selon l'article 12.4 des statuts-types des Ligues et Districts.

La Ligue Centre-Val-de-Loire prévoit le regroupement à Orléans de son centre administratif, d'un Pôle Espoirs masculin, actuellement situé à Châteauroux, et d'un Pôle Espoirs féminin, basé aujourd'hui à Tours. Un investissement en deux phases est envisagé.

Le Comité Exécutif approuve le projet présenté par la Ligue Centre-Val-de-Loire, sous réserve de l'obtention des financements sollicités auprès des collectivités locales.

4) Situation du District de la Haute-Vienne

Audrey FAYO présente un point d'information sur la situation financière du District de la Haute-Vienne.

Le Comité Exécutif approuve la mise en place d'une procédure d'accompagnement, visant à identifier les solutions permettant d'assainir la situation financière du District, en lien avec la Ligue de Nouvelle-Aquitaine. L'avance de 120 000€ consentie par la FFF sera convertie en une convention de prêt, remboursable sur 4 saisons.

5) Validation des seuils d'engagements de dépenses et de signature des contrats

Le Comité Exécutif approuve les modifications proposées par Audrey FAYO, consistant en une simplification du schéma de validation interne pour les engagements de dépenses et les signatures de contrats.



La prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu :

- Le vendredi 13 juin à 16h00